



Conseil municipal du 18 avril 2023 Liste des délibérations

| | |
|------------|---|
| 2023-03-01 | Modification des statuts de la communauté de communes – changement de dénomination |
| 2023-03-02 | Marché 2023-001 – restauration de la maison du jardinier et du fruitier du château du Bourg Saint Léonard |
| 2023-03-03 | Marché 2023-002 – construction d'une salle 3S à Urou et Crennes |
| 2023-03-04 | Fonds de concours voirie – Travaux 2023 |
| 2023-03-05 | Cession parcelle communale située à Fel au SDIS |
| 2023-03-06 | Modification – Membres du CCAS de Gouffern en Auge |
| 2023-03-07 | Demande de subvention de l'Agence Nationale du Sport – Création d'espaces sportifs |
| | |

GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 52
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 19
Voix contre : 11
Abstentions : 6

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :
.....**21. AVR. 2023**

Et publication ou
affichage ou
notification le :
.....**24. AVR. 2023**

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents: BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

| | |
|---------------|--|
| N° 2023-03-01 | Modification des statuts de la communauté de communes – changement de dénomination |
|---------------|--|

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe TOUSSAINT, Maire,
VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 5211-20 ;
VU l'arrêté préfectoral n° 1111-16-00084 du 17 novembre 2016 portant création de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre « Argentan Intercom » ;
VU la délibération communautaire n° CC-2023-002 du 24 janvier 2023 approuvant le changement de dénomination de la communauté de communes « Argentan Intercom » et la modification de statuts qui en découle ;
CONSIDÉRANT qu'au terme du travail mené sur le portrait du territoire intercommunal, il a notamment été proposé de changer la dénomination « Argentan Intercom » en « Terres d'Argentan Interco » ;
CONSIDÉRANT que le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification au maire de la commune de la délibération communautaire pour se prononcer sur ce changement de statuts ;

VU la notification du 6 février 2023 de la délibération communautaire portant sur la modification des statuts de la communauté de communes entraînant une délibération de la commune avant le 5 mai 2023,

CONSIDÉRANT que la décision du conseil municipal est réputée favorable si elle n'intervient pas dans ce délai de 3 mois ;

Après en avoir délibéré et à la majorité (six abstentions et onze contre),

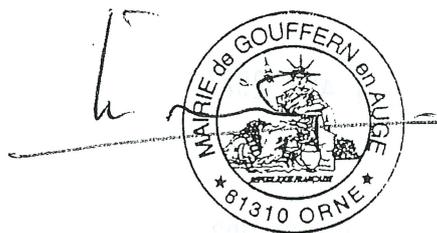
DELIBERE

APPROUVE la modification des statuts de la communauté de communes « Argentan Intercom », visant à prendre en compte la nouvelle dénomination « Terres d'Argentan Interco ».

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cette décision au président de la communauté de communes

*Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 061-200066256-20230418-2023_03_01-DE

S²LO

GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Sully en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 52
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 35
Voix contre : 0
Abstentions : 1

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :
21 AVR. 2023

Et publication ou
affichage ou
notification le :
21 AVR. 2023

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZÉY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents: BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

N° 2023-03-02

Marché 2023-001 – Restauration de la maison du jardinier et du fruitier du château du Bourg Saint Léonard

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe TOUSSAINT, Maire,

Vu la délibération n°2022-05-08 du 27 juin 2022 approuvant le projet de restauration des communs du château du Bourg Saint Léonard dont la réalisation est programmée en plusieurs phases,

Vu la délibération n°2022-06-04 du 19 octobre 2022 autorisant le lancement de l'appel d'offre de la phase n°1 relative à la restauration de la maison du jardinier et du fruitier du château du Bourg Saint Léonard,

Considérant que l'estimatif DCE valeur décembre 2020 s'élevait à 454 221 € HT,

Vu l'appel d'offre lancé le 6 février 2023 et paru le 8 février 2023 dans le journal « Ouest France »,

Vu l'analyse des offres réalisées par le cabinet Lympia comprenant une tranche ferme (sauvetage des bâtiments) et une tranche optionnelle (demande de la DRAC) et présentées à la commission d'appel d'offres les 24 et 30 mars 2023,

Vu la proposition de la commission d'appel d'offres de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 : Installations de chantier – Maçonnerie – Pierre de taille : RTN 243 619.31 € HT
- Lot 2 : Charpente : Bequet 73 029.44 € HT
- Lot 3 : Couverture : Bequet 68 366.89 € HT

- Lot 4 : Menuiseries : Cruard

107 836,53 € HT

Soit un total de

492 852,17 € HT

Vu le plan de financement suivant :

| | |
|------------------------------|--------------|
| Montant total du marché | 492 852,17 € |
| Montant des frais annexes | 75 000,00 € |
| Montant des subventions : | |
| DRAC | 340 711,30 € |
| Département | 60 000,00 € |
| Fondation du patrimoine | 110 356,00 € |
| Reste à charge de la commune | 56 784,87 € |
| TVA | 113 570,43 € |
| FCTVA | 93 150,47 € |
| Emprunt | 50 000,00 € |
| Budget 2023-2024 | 27 204,83 € |

A la majorité, (une abstention),

DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre le dossier à la DRAC pour validation technique et demande de subvention,

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre les dossiers de demande de subvention aux services départementaux,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les différentes pièces du marché après obtention et notification des subventions demandées (DRAC et Département)

CHARGE Monsieur le Maire de notifier le marché aux entreprises retenues

AUTORISE Monsieur le Maire à contracter un emprunt de 50 000 € pour financer ce projet (emprunt prévu au budget 2023)

*Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 061-200066256-20230418-2023803802-DE

GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 22
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 21
Voix contre : 1
Abstentions : 14

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :

..... **21 AVR. 2023**

Et publication ou
affichage ou
notification le :

..... **24 AVR. 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents: BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

N° 2023-03-03

Marché 2023-002 – Construction d'une salle 3S à Urou et Crennes

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Philippe TOUSSAINT, Maire,

Vu la délibération n°2022-02-03-1 du 14 février 2022 approuvant le projet de construction d'une salle de sport à Urou et Crennes,

Considérant que l'estimatif s'élevait à 585 023 € HT (frais annexe inclus)

Vu l'appel d'offre lancé le 6 février 2023 et paru le 8 février 2023 dans le journal « Ouest France »,

Vu l'analyse des offres réalisées par le cabinet Archi-Triad et présentées à la commission d'appel d'offres le 24 mars 2023,

Vu la proposition de la commission d'appel d'offres de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 : VRD Espaces verts : Lawson 31 365.40 € HT
- Lot 2 : Maçonnerie Gros Œuvre : Ledauphin Normandie 85 216.00 € HT
- Lot 3 : Charpente Ossature Bois : Micard 25 920.33 € HT

| | |
|---|-----------------|
| - Lot 4 : Couverture Zinc Etanchéité Bardage : Micard | 67 000.00 € HT |
| - Lot 5 : Menuiseries extérieures Aluminium Serrurerie : SPBM | 47 580.00 € HT |
| - Lot 6 : Plâtrerie : Mailhes Pottier | 30 227.63 € HT |
| - Lot 7 : Faux plafond : Menuiserie Louise | 6 803.01 € HT |
| - Lot 8 : Menuiseries intérieures bois : Menuiserie Louise | 22 985.82 € HT |
| - Lot 9 : Carrelage Faïence : Christian Gagneux | 11 041.35 € HT |
| - Lot 10 : Peinture : Christian Gagneux | 13 491.00 € HT |
| - Lot 11 : Revêtement sol souple : Sols Delobette | 4 677.00 € HT |
| - Lot 12 : Electricité : EBI | 18 830.58 € HT |
| - Lot 13 : Plomberie Chauffage Ventilation : Elairgie | 52 068.80 € HT |
| Soit un total de | 417 206.92 € HT |

Vu le plan de financement suivant :

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Montant total du marché | 417 206,92 € |
| Montant des frais annexes | 65 000,00 € |
| Montant des subventions obtenues | 283 596,00 € |
| Reste à charge de la commune | 198 610,92 € |
| TVA | 96 441,38 € |
| FCTVA | 79 101,22 € |
| Emprunt | 180 000,00 € |
| Budget 2023-2024 | 35 951,08 € |

A la majorité (14 abstentions, 1 contre),

DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les différentes pièces du marché

CHARGE Monsieur le Maire de notifier le marché aux entreprises retenues

AUTORISE Monsieur le Maire à contracter un emprunt de 180 000 € pour financer ce projet (emprunt prévu au budget)

*Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 061-200066256-20230418-2023_03_03-DE

S²LO

GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 52
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 36
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :
..... **21 AVR. 2023**

Et publication ou
affichage ou
notification le :
..... **24 AVR. 2023**

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents : BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

| | |
|---------------|---|
| N° 2023-03-04 | Fonds de concours voirie – Travaux 2023 |
|---------------|---|

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Frédéric GODET, 1^{er} adjoint au Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5214-16 et L.5215-26 et L.5216-5 ;

Considérant qu'une convention cadre a été adoptée à l'échelon communautaire et à l'échelon communal pour décliner concrètement l'accord de financement par voie de fonds de concours des travaux de voirie.

Vu la délibération d'Argentan Intercom du 17 Mai 2022 adoptant le principe du financement par fonds de concours des travaux de voirie ;

Vu la délibération n°2022-05-03 du 27 juin 2022 adoptant les termes de la convention cadre relative à l'organisation des fonds de concours finançant les travaux annuels de voirie,

Considérant que le conseil municipal est donc appelé à entériner la part de la programmation 2023 qui concerne le territoire de la commune.

Vu le programme définitif des travaux de voirie de l'année 2023,

A l'unanimité,

DELIBERE

ADOPTÉ la programmation des travaux de voirie établie par Argentan Intercom sur le territoire de la commune ainsi que le montant prévisionnel du fond de concours, à savoir :

| Commune déléguée | Nom de la voie | Montant estimé des travaux (TTC) | Montant prévisionnel du fond de concours |
|---------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| Survie | Route de Rupières vers Montormel | 25 452.65 € | |
| Avernes sous Exmes | Route de Grebert | 13 388.15 | |
| Courménéil | La Mare Mouton | 24 303.36 | |
| Chambois | Hennecour | 48 637.17 | |
| Fel | La Fontaine | 21 536.86 | |
| Aubry en Exmes | Route de Bonménil vers Fougy | 43 963.04 | |
| Le Bourg St Léonard | Route de Bonménil vers Fougy | 29 485.64 | |
| | TOTAL | 206 766.87 € | 51 691,72 |

*Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 061-200066256-20230418-2023_03_04-DE



GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 52
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 36
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :
..... **21 AVR. 2023**

Et publication ou
affichage ou
notification le :
.....
24 AVR. 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents: BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

| | |
|---------------|---|
| N° 2023-03-05 | Cession parcelle communale située à Fel au SDIS |
|---------------|---|

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Boris Madec, Adjoint au Maire en charge de l'immobilier et de l'urbanisme,

Considérant le projet de construction d'un centre de secours porté conjointement par le SDIS et l'intercommunalité,

Considérant que le centre de secours actuel situé à Chambois accueille les pompiers dans des conditions précaires et ne correspondant pas du tout aux critères de décence actuels,

Considérant que devant l'urgence, la commune de Gouffern en Auge a accepté de céder un terrain viabilisé au SDIS afin de permettre la construction du centre de secours de Gouffern en Auge, projet bloqué depuis des années,

Considérant que le terrain retenu est situé à Fel – lieu-dit Les Clos sur une partie de la parcelle communale cadastrée 161 ZA 91,

Considérant que la parcelle souhaitée par le SDIS est de 1600 m²,

Considérant que l'avis des domaines sera demandé (délibération nécessaire)

Considérant que le bornage de ce terrain a été réalisé le 17 avril 2023 par le cabinet Agetho Conseil,

Considérant que les opérations de viabilisation de ce terrain sont en cours de discussion avec le SDIS et la société Sogeti,

Considérant que cette opération présente un intérêt général pour la commune de Gouffern en Auge et pour les habitants,

A l'unanimité,

DELIBERE

DECIDE la cession à l'euro symbolique au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'une parcelle de 1 600 m² issue de la parcelle 161 ZA 91 (le nouveau numéro cadastral sera déterminé à l'issue du bornage) afin de permettre la construction du centre de secours de Gouffern en Auge, projet présentant un intérêt général pour la commune de Gouffern en Auge et pour ses habitants,

DECIDE que la commune prenne en charge les frais de bornage engendrés par le découpage de la parcelle 161 ZA 91 et de viabilisation de ladite parcelle de 1600 m²,

CHARGE l'office notarial MACEDO de la rédaction de l'acte de vente dont la commune s'acquittera des frais correspondants,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

*Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 061-200066256-20230418-2023_03_05-DE

GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 52
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 36
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :

.. 2 . 1 . AVR . 2023

Et publication ou
affichage ou
notification le :

..... 2 . 4 . AVR . 2023

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents : BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

N° 2023-03-06

Modification – Membres du CCAS de Gouffern en Auge

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Claudine POINSIGNON, Adjoint au Maire en charge des affaires sociales et vice-présidente du CCAS de Gouffern en Auge,

Vu les articles L. 123-4 à 123-9 du code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération du 12 janvier 2017 créant le Centre Communal d'Action Sociale de Gouffern en Auge,

Considérant que le Conseil municipal fixe par délibération le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS qui comprend en nombre égal des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire,

Vu la délibération du 5 juin 2020 fixant à 14 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS de Gouffern en Auge (7 membres élus en son sein par le conseil municipal et 7 membres nommés par le maire parmi des personnes non membres du conseil municipal) et nommant les membres du conseil municipal,

Considérant qu'en l'absence régulière de certains membres, un courrier a été adressé le 23 janvier 2023 à tous les membres du CCAS afin de leur demander des explications quant à leurs absences et s'ils souhaitaient maintenir leur candidature au comité d'administration du CCAS,

Considérant l'absence de Mme Clarisse Vasseur, membre du conseil municipal, aux 7 derniers conseils d'administration du CCAS,

Considérant l'absence de réponse de Mme Clarisse Vasseur au courrier du 23 janvier 2023,

Considérant la possibilité de procédure de démission d'office afin de désigner un nouveau membre,
A l'unanimité,

DELIBERE

DEMISSIONNE d'office Mme Clarisse VASSEUR du conseil d'administration du CCAS

ELIT à l'unanimité, M. SOUDAIS Michel, seul candidat, comme nouveau membre du CCAS

DECIDE que cette décision prendra effet à la date d'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Philippe TOUSSAINT



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

ID : 061-200066256-20230418-2023_03_06-DE

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUFFERN EN AUGE
SÉANCE DU 18 AVRIL 2023

GOUFFERN EN AUGE
République française
Département de l'Orne
Arrondissement
d'Argentan

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de GOUFFERN EN AUGE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle polyvalente de Silly en Gouffern, sous la présidence de Philippe TOUSSAINT, Maire.

Convocation :
11/04/2023

Affichage :
11/04/2023

Membres :
En exercice : 52
Présents : 30
Votants : 36

Voix pour : 36
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après réception en
Préfecture le :

..... **21 AVR. 2023**

Et publication ou
affichage ou
notification le :

..... **24 AVR. 2023**

Présents: BINET Fernand, BLAIS-LEBLOND Laëtitia, BONTEMPS Rachel, BOURDAIS Michel, BOURDOISEAU Philippe, BUCHOUX Eliane, CHANTEPIE Véronique, CLOUET Hélène, FLEURY Emmanuel, FROMONT Madeleine, GAYON Sylvie, GODET Frédéric, GOURBE Hervé, GRANDJEAN Lydia, GUESDON Jean-Luc, GUILLAIN-PORCHET Josiane, LANGEARD Philippe, LEROY Patrice, MADEC Boris, POINSIGNON Claudine, PUMPO Alfonso, ROCHER Serge, ROULLAND Nicole, SAILLARD Jean-Guy, SAMSON Thérèse, SANCHEZ Nadia, SELLIER Alain, SOUDAIS Michel, TOUSSAINT Philippe, VERNETTE Laurianne

Absents excusés : BOUSCAULT Claude ayant donné procuration à MADEC Boris, FARIN Dominique, FOLOPPE Martine ayant donné procuration à BOURDAIS Michel, HAMARD Sonia, HEUZEY Ludovic ayant donné procuration à LEROY Patrice, JOUREAU Laurent ayant donné procuration à POINSIGNON Claudine, LOTTIN Henriette, MELCHIORRI Catherine ayant donné procuration à GODET Frédéric, VALLET Éric ayant donné procuration à GAYON Sylvie

Absents: BELTOISE Emmanuel, BRACONNIER Annick, CAZÉ Gabrielle, COIGNARD Anne, DELCOURT Camille, FEUILLET Noël, FROMONT Gaëlle, GOURBE Loïc, LAMY Pascal, RIEMBAULT Simon, ROMAGNY Mauricette, THOMAS Vincent, VASSEUR Clarisse.

Mme SANCHEZ Nadia a été désignée secrétaire de séance

| | |
|---------------|--|
| N° 2023-03-07 | Demande de subvention de l'Agence Nationale du Sport – Création d'espaces sportifs |
|---------------|--|

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Laetitia BLAIS-LEBLOND, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse et des associations,

Considérant le projet de création d'espaces sportifs sur 4 sites différents (Exmes, Le Bourg Saint Léonard, Chambois et Urou et Crennes) afin d'aménager des espaces sportifs (installation d'espace Fitness et de table de Teqball) suite à une demande croissante de la population,

Considérant l'estimatif du projet s'élevant à 54 340.72 € HT (65 208.86 € TTC) repartit ainsi :

- Exmes : 12 867.68 € HT
- Le Bourg Saint Léonard : 12 867.68 € HT
- Chambois : 12 867.68 € HT
- Urou et Crennes : 15 737.68 € HT

Vu la possibilité de financement jusqu'à hauteur de 80 % dans le cadre du volet régional / territorial de l'agence nationale du sport concernant ce projet, sous condition de conventionnement avec a minima une association sportive chargée d'utiliser et d'animer les équipements sportifs,

Considérant l'estimatif prévisionnel d'un montant de 54 340.72 € HT,

Considérant le projet de plan en annexe et le plan de financement suivant :

| | Taux | Dépenses HT | Recettes HT |
|--------------------------------------|------|-------------|-------------|
| Travaux | | 54 340.72 € | |
| Subvention Agence Nationale du Sport | 80 % | | 43 472.58 € |
| Part communale | 20 % | | 10 868.14 € |
| Total | | 54 340.72 € | 54 340.72 € |

A l'unanimité,

DELIBERE

APPROUVE le projet de création d'espaces sportifs (estimé à 54 340.72 € HT)

DECIDE d'échelonner les installations sur 2 exercices comptables (2023 et 2024)

DIT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2023 (1^{ère} phase)

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

| | Taux | Montant HT |
|---------------------------|-------|-------------|
| Agence Nationale du Sport | 80 % | 43 472.58 € |
| Fonds propres commune | 20 % | 10 868.14 € |
| Total | 100 % | 54 340.72 € |

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec une ou plusieurs associations sportives locales une convention relative à l'utilisation et à l'animation des équipements sportifs

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des financements auprès de l'Etat dans le cadre du volet régional / territorial de l'Agence Nationale du Sport ou toute autre subvention liée à ce projet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif au projet et aux demandes de financements.

DIT que ces travaux ne seront réalisés que dans la mesure où les subventions demandées seront obtenues,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.
Pour copie conforme



Le Maire,
Philippe TOUSSAINT

